

2è Forum des Partenaires Sociaux :
« Mobiliser le Dialogue Social pour la Mise en Œuvre du
Pacte Mondial pour l'Emploi en Afrique »
Ouagadougou, 30 novembre 2009

PROJET DE TERMES DE REFERENCE

I Contexte et Justification du Forum

1. C'est une crise sans précédent depuis le krach boursier de 1929 qui ébranle l'économie mondiale aujourd'hui. Née aux Etats-Unis en août 2008, cette crise s'est rapidement propagée en Europe et dans les pays émergents d'Asie et d'Amérique du Sud.
2. D'origine financière, la crise a affecté l'économie réelle : fermetures de sites industriels, licenciements, mises au chômage technique, opportunités réduites de créations d'emplois, etc. La récession s'est rapidement installée aux Etats-Unis, en Europe et dans le reste du monde avec un chômage grandissant et son corollaire, à savoir les pertes de revenus et des capacités de protection sociale amoindries.
3. Les pays développés et les pays émergents se sont appliqués à prendre des mesures de relance en stabilisant les marchés bancaires et financiers par des interventions massives et en luttant contre le fléchissement de la demande. Dans le même temps, ils ont déployé des efforts considérables dans le but de réformer et de renforcer le système financier international.
4. En Afrique, avec un décalage par rapport au reste du monde, les conséquences et les risques se résument globalement à cinq points : (i) baisse des exportations de matières premières agricoles et minières, (ii) chute des recettes du tourisme, (iii) réduction des investissements directs étrangers, (iv) diminution de l'aide publique au développement, (v) et baisse des transferts de la diaspora vers le continent,
5. Au vu de son ampleur et des mesures exceptionnelles prises par les Etats développés pour la juguler, cette crise financière arrive au plus mauvais moment pour l'Afrique qui reste le seul continent où la pauvreté n'a pas reculé ces dernières années, affichant au demeurant une capacité de réaction très limitée face à une mondialisation à risques. De fait, non seulement cette crise vient s'ajouter à une profonde crise alimentaire dont les populations continuent de subir les affres, de plus, elle compromet les efforts de redressement entrepris par le continent ces dernières années.

6. Si ramenées à 2,8% en 2009, soit moins de la moitié des 5,7% estimés pour 2008¹, les prévisions de croissance africaine contrastent avec la récession que connaîtront la plupart des pays développés en 2009, il reste que l'un des impacts majeurs de la crise pour le continent africain a été de mettre en évidence des handicaps bien connus depuis longtemps, mais dont la résolution peut n'avoir pas été une priorité des Etats dans un contexte de croissance soutenue. D'où le besoin pressant d'une gouvernance améliorée et d'un dialogue social performant garantissant l'engagement ferme de profondes réformes structurelles et l'élaboration de politiques et réglementations permettant (i) de limiter les effets négatifs des dysfonctionnements de la crise actuelle, (ii) de doter le continent de mécanismes solides de prévention et de gestion des crises de même nature et (iii) de garantir la performance économique et le progrès social.
7. A cet égard, il est important de relever que, lorsqu'il a fallu parer au plus pressé, nombre d'Etats africains, à la différence de ce qui s'est fait en occident, n'ont pas été en situation de : (i) revoir et réorienter les dispositifs et programmes économiques et sociaux existants (ii) mobiliser des ressources financières pour aider les entreprises et les secteurs les plus touchés, (iii) prendre des mesures de protection en faveur des personnes les plus vulnérables.
8. De même, nombre d'organisations représentatives d'employeurs et de travailleurs n'ont pas toujours fait montre de capacités suffisantes pour mesurer l'impact de la crise sur leurs membres et proposer des stratégies de sortie de crise, nul doute à cause d'une influence limitée dans le dialogue avec les Etats et/ou l'absence d'outils d'analyse, de recherche et de prévision. Enfin, peu d'initiatives ont été prises entre les employeurs et les travailleurs au sein des entreprises ni entre les organisations d'employeurs et les organisations des travailleurs au niveau du dialogue social bipartite, à l'effet de circonscrire les problèmes liés à la survie et la compétitivité des entreprises, aux emplois, aux salaires et autres conditions de travail, à l'assistance aux demandeurs d'emplois notamment les jeunes, etc.
9. C'est pourquoi, face à un environnement économique et social dont la capacité à créer des entreprises durables et des emplois décents et productifs s'érode graduellement, il est plus qu'urgent de mettre à l'ordre du jour l'importance d'un véritable dialogue social en Afrique. Ce signal est d'autant plus pressant que les gouvernements et les secteurs privés du continent sont de plus en plus interpellés par une opinion publique dont le poids s'est renforcé ces dernières années et qui supporte de moins en moins l'inefficacité des politiques de lutte contre la pauvreté.
10. Conscients de leur responsabilité propre dans cette quête d'un dialogue social effectif en Afrique, et forts de l'accueil favorable réservé à l'appel qu'ils ont lancé lors de la 11^e Réunion régionale africaine de l'OIT tenue à Addis-Abeba en avril 2007 pour l'organisation d'un deuxième Forum des partenaires sociaux, les partenaires sociaux africains trouvent dans la crise actuelle un motif supplémentaire de passer à l'action en œuvrant à la promotion du dialogue social et de son rôle-clé dans la recherche concertée de solutions à la crise économique.

¹ Selon les sources d'institutions internationales

11. Ainsi donc, le second Forum des Partenaires sociaux sera organisé le 30 novembre 2009 à Ouagadougou, Burkina Faso sous le thème « Mobiliser le Dialogue Social pour la mise en œuvre du Pacte Mondial pour l’Afrique ». Il précèdera le 1^{er} Colloque africain sur le travail décent dont le thème est « Surmonter la crise : la mise en œuvre du Pacte mondial pour l’emploi en Afrique ».

II Objectifs du Forum

12. Le Forum sera l’occasion, pour les organisations d’employeurs et les organisations des travailleurs d’Afrique, en présence de représentants d’organisations de la société civile et d’institutions régionales et internationales de : (i) s’approprier le Pacte mondial pour l’Emploi adopté par les mandants tripartites lors de la Conférence internationale du Travail en juin 2009 comme réponse fondée sur le travail décent à la crise économique et financière actuelle, et (ii) d’affirmer leur total engagement à se mobiliser pour sa mise en œuvre dans leurs pays respectifs.
13. Ainsi, l’objectif **général** du Forum est de renforcer les capacités des partenaires sociaux à promouvoir le rôle déterminant du dialogue social dans la conception de politiques adaptées aux priorités nationales, notamment dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations et options de politiques énoncées dans le Pacte Mondial pour l’Emploi.

Les objectifs **spécifiques** du Forum sont les suivants :

- porter un regard critique sur les déficits de dialogue social en Afrique,
- débattre du dialogue social et du tripartisme comme processus constructifs qui facilitent l’identification de solutions à la crise économique et financière et garantissent un impact fort des mesures anticrise visant à répondre de manière durable aux besoins de l’économie réelle,
- donner aux organisations de travailleurs et d’employeurs l’appui nécessaire pour utiliser efficacement le Pacte Mondial pour l’Emploi, l’accent étant mis sur (i) la création d’emplois, (ii) la création et le développement d’entreprises durables, (iii) le respect des normes du travail, (iv) le renforcement des systèmes de protection sociale et la protection des personnes vulnérables, (v) le dialogue social et ses mécanismes que sont le tripartisme et la négociation collective,
- aider les partenaires sociaux à développer des stratégies leur permettant de nouer des partenariats avec des institutions sous-régionales, régionales et internationales sur le Pacte mondial pour l’Emploi et en matière de dialogue social,

III Organisation et Thèmes du Forum

14. Le thème **général** du Forum est « **Mobiliser le dialogue social pour la mise en œuvre du Pacte mondial pour l’Emploi en Afrique** ». Le cœur des discussions

prendra la forme d'une table ronde avec une discussion générale fondée sur des expériences pratiques et cinq sessions thématiques parallèles consacrées à l'apport du dialogue social à la mise en œuvre de chacun des quatre groupes thématiques du Pacte Mondial pour l'Emploi (PMPE), plus une dernière session sur la création de partenariats. Ce sont :

- Dialogue social pour le redressement de l'emploi, la création d'emplois et les entreprises durables
- Dialogue social pour le renforcement et l'extension des systèmes de protection sociale
- Dialogue social pour le renforcement des normes du travail
- Dialogue social pour la consultation et la négociation collective
- Partenariats pour un dialogue social amélioré en Afrique

Ces débats thématiques en panel viseront à mettre en relief l'importance fondamentale du dialogue social pour traiter des conséquences économiques et sociales de la crise ainsi que des stratégies durables de reprise, sous le prisme des groupes thématiques que l'on retrouve au cœur du Pacte mondial pour l'Emploi. Ce faisant, les discussions devraient dégager les mécanismes permettant de rendre opérationnel le lien dialogue social – Pacte mondial pour l'Emploi.

15. Ces cinq thèmes seront débattus lors de panels organisés simultanément. Chaque panel sera modéré par un Expert du Bureau Régional de l'OIT pour l'Afrique et comprendra trois intervenants, soit un représentant des travailleurs, un représentant des employeurs et un représentant de la société civile.

16. Sur les bases ci-dessus, le Forum comprendra au total dix (10) sessions plénières et parallèles :

- Cérémonie d'ouverture
- Session plénière n°1 : Mobiliser le dialogue social pour la mise en œuvre du Pacte Mondial pour l'Emploi en Afrique
- Sessions thématiques parallèles (5):
- Séance plénière n°2 : Présentation des rapports des sessions thématiques parallèles
- Séance plénière n°3 : Présentation, discussion et adoption des Actes du Forum
- Séance plénière n°4 Cérémonie de clôture

IV Personnes Ressources

17. Des experts du BIT seront chargés de présenter les thèmes lors des sessions plénières. Des modérateurs/modératrices, experts et gestionnaires du Bureau régional pour l’Afrique de l’OIT, introduiront le thème et faciliteront les échanges et les discussions lors des sessions thématiques de groupe.

V Participants

18. Les participants au Forum comprendront :

- un représentant des organisations des travailleurs par pays africain,
- un représentant des organisations d’employeurs par pays africain,
- des invités

Les organisations nationales des travailleurs et d’employeurs seront celles reconnues comme les plus représentatives.

Les invités spéciaux seront :

- les représentations des travailleurs et des employeurs à compétence régionale et internationale,
- la Commission de l’Union Africaine,
- la Commission économique des Nations-Unies pour l’Afrique (UNECA),
- le NEPAD,
- les Institutions bilatérales du développement,
- l’Union Européenne,
- des Universitaires,
- des Leaders d’opinion

VI Egalité Hommes – Femmes

19. Une attention particulière sera portée au respect de la parité hommes – femmes. C’est ainsi que les organisations d’employeurs et de travailleurs seront sollicitées pour ce qui concerne la présence de femmes parmi les participants. De même, la contribution de modératrices et de panélistes femmes sera activement recherchée.

VI Résultats attendus

20. Les résultats attendus du Forum :

- les partenaires sociaux s’approprient le Pacte mondial pour l’Emploi et s’engagent résolument à pousser à sa mise en œuvre dans leurs pays respectifs en fonction des situations et des priorités nationales,

- la contribution déterminante du dialogue social à la performance économique et au progrès social est démontrée et les conditions d'un dialogue social performant sont soulignées,
- les partenaires sociaux sont aptes à promouvoir et à utiliser efficacement le Pacte Mondial pour l'Emploi avec un accent renouvelé sur l'Agenda du Travail Décent, la Déclaration de 2008 sur la Justice Sociale pour une Mondialisation Equitable, ainsi que sur la promotion d'une vision productive menée par la création d'emplois et d'entreprises durables, le renforcement et l'extension de la protection sociale, le respect des normes du travail,
- Les partenaires sociaux rédigent une déclaration commune qui sera présentée au 1^{er} Symposium Africain sur le Travail Décent les 1er et 2 décembre 2009,
- les partenaires sociaux sont aptes à développer des partenariats forts sur le dialogue social et le Pacte Mondial avec des institutions sous-régionales, régionales et internationales et autres parties prenantes.

VII Programme du Forum

21. Le projet de programme est annexé aux présents termes de référence.

VIII Langues

22. Le Forum sera organisé en anglais et en français.